

23 déc 2022 -16:58

Appartient à Conseil des ministres du 23 décembre 2022

Subvention à la SNCB pour le développement du trafic transfrontalier et international de voyageurs

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à accorder une subvention supplémentaire à la SNCB dans le cadre du développement du transport transfrontalier et international de voyageurs.

L'accord de gouvernement indique que la Belgique doit jouer un rôle de pionnier dans le cadre du développement de liaisons ferroviaires internationales (de nuit) plus nombreuses et plus rapides entre les grandes villes d'Europe, avec l'ambition de faire de Bruxelles un véritable pôle ferroviaire international.

Dans ce cadre, le projet vise à octroyer une subvention exceptionnelle complémentaire de 2 millions d'euros à la SNCB pour financer des mesures dans le cadre du soutien au développement du transport transfrontalier et du transport international de voyageurs

Il s'agit des deux mesures suivantes :

- des modifications aux infrastructures de contrôle aux frontières du Channel Terminal de la gare de Bruxelles Midi (1,9 millions d'euros) pour renforcer la sécurité des voyageurs
- une étude de potentiel sur des liaisons ferroviaires internationales Pays-Bas / Belgique / Luxembourg (100.000 euros) pour identifier la meilleure façon de développer l'offre ferroviaire sur ces liaisons

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les règles provisoires qui valent comme contrat de gestion d'Infrabel et de la SNCB

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité

Tour des Finances

Boulevard du Jardin botanique, 50

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 220 20 11

<https://gilkinet.belgium.be>

info@gilkinet.fed.be

Pascal Devos

Porte-parole (FR)

+32 478 34 23 77

pascal.devos@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx

Porte-parole (NL)

+32 499 59 17 74

litte.frooninckx@gilkinet.fed.be